

<http://ec-villedomer.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article767>



Compte rendu conseil d'école

- Archives - Année scolaire 2013-2014 - Direction -

Date de mise en ligne : dimanche 29 juin 2014

Copyright © Ecole de Villedômer - Tous droits réservés

COMPTE-RENDU CONSEIL D'ECOLE DU 17 JUIN 2014

Présents - Parents élus : Mmes KAUFMAN, LEROY, DIGUET, HASLOUIN, POTIER, Mrs BUDOR, NOURRY

Equipe pédagogique : Mrs MR DUROZIER, SAUVAGE-VINCENT, Mmes SOUVERAIN, ZUBRYK, MARADEIX ,
LEGEAY, DISSAIS, GRABHERR

ATSEM : Mme ROBIN

DDEN : Mr SIONNEAU

Conseil municipal : Mmes FOUCHER et DION

Secrétaire de séance : Mme Souverain

1. Proposition d'organisation scolaire 2014/2015

Suite aux nombreux départs pour déménagements depuis l'an passé, nous fermons une classe maternelle. M. Sauvage-Vincent quitte l'école. L'école comportera donc 6 classes en 2014-2015

Départ de 16 CM2 au collège.

Départ de 9 enfants pour déménagement

Arrivée de 20 PS et 1 CP 1 CE2

3 départs depuis Pâques

EFFECTIFS 154

25,6 élèves par classe en moyenne. 55 élèves maternelles 99 élémentaires

1 -MME LANEAU PS : 20 et MS : 7

2 - MME SOUVERAIN MS : 14 et GS : 14

3 - Direction - MME LEGEAY CP 24

4 - MR DUROZIER CP 7 et CE1 16

5 MME ZUBRYK CE2 13 et CM1 13

6 MME MARADEIX CM1 11 et CM2 15

Moyenne 25,666 55 maternelles 99 élémentaires

Les futurs PS seront accueillis dans les classes maternelles le jour de la fête de l'école de 14 h 00 à 14 h 45. Seuls les parents des futurs PS auront accès aux classes afin de faire visiter les locaux et permettre aux enfants de se repérer.

2. Nouveaux rythmes scolaires Comme exposé lors de la réunion du 12/06 les nouveaux rythmes débiteront dès le premier jour de la rentrée prochaine.

Horaires : 8 h 45 - 12 h 00 tous les matins (lundi mardi mercredi jeudi vendredi) 13 h 30 - 15 h 30 lundi mardi jeudi 1

3 h 30 - 15 h 15 vendredi

Il y aura 10 minutes de pause après la fin des cours de 15 h 30 à 15 h 40.

Temps périscolaire : activités proposées soit sous la responsabilité d'un enseignant soit sous la responsabilité d'un agent de la commune ou d'un animateur de 15 h 30 à 16 h 30 lundi, mardi, jeudi.

Garderie périscolaire à partir de 16 h 30 et 15 h 15 le vendredi - Possibilité de déjeuner le mercredi midi et possibilité d'accueil ensuite en centre de loisirs géré par l'UFCV. Les activités fonctionneront par périodes de 7 semaines (de vacances à vacances). Les enfants qui participeront seront inscrits et s'engageront pour la période (inscriptions faites à partir du tableau transmis par la commune déjà rempli par les parents pour la première période).

Les enfants qui ne participent pas aux NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) seront accompagnés au portail par les enseignants qui n'ont pas APC. Surveillance des deux cours par les enseignants qui ont APC et les agents et animateurs.

NAP = TAP (municipalité) + APC (école)

Compte rendu conseil d'école

D'après les retours de plannings remplis par les parents, seuls 2 ou 3 élèves ne participeront pas aux NAP en période 1.

Fin des activités à 16 h 30 - sortie comme cette année :

[-] élémentaires au portail avec soit l'enseignant soit la personne responsable de l'activité.

[-] maternelles dans la salle de classe sous la responsabilité des personnes chargées des activités.

Il y aura 10 groupes d'activités, tous les intervenants des TAP sont titulaires d'un diplôme relevant de la petite enfance (CAP petite enfance, BAFA, diplôme d'ATSEM, professeur des écoles, éducatrice de jeunes enfants, membres d'une association agréée Jeunesse et Sport)

Planning première période :

[-] théâtre (Bérangère Boinard) - anglais/chant (Lisa Benoit)

[-] Sport (Samuel Frémont) - aéromodélisme (association)

[-] activités manuelles (laine, fil, perle) (Nadine Robin)

[-] manipulations/constructions maternelles (Séverine Lucas)

[-] activités manuelles (Land art, Aquarelle selon les âges) et relaxation (Carole Kauffmann)

[-] autour du livre (réalisation planches de BD, livre sensoriel, marionnettes) (Muriel Choulet)

[-] autour du papier (origami) (Nathalie Busso)

[-] musique (Philippe Coulaud, intervenant en musique)

APC enseignants : jeux de société en période 1, apprendre à porter secours en périodes 2 et 3

Pour les périodes 4 et 5, plusieurs idées ont été retenues et seront validées en fonction du bon déroulement des activités des périodes 1 à 3.

Philippe Coulaud, intervenant en musique (rémunéré par la commune) proposera une activité le jeudi. Il demande que son contrat passe de 5 h 00 à 6 h 00 afin de pouvoir garder autant d'interventions dans l'école. Il tient à préciser que le travail fourni dans le cadre scolaire avec l'aide de l'enseignant n'est pas le même que celui proposé pour les APC. Réponse de la mairie : Cela sera de nouveau proposé en conseil municipal, mais le coût est très important.

Une charte de bon fonctionnement pour la mise en oeuvre de la continuité éducative sera mise en place.

3. Bilans des activités

3.1 Activités pédagogiques

Février : intervention de M. Loiseau archéologue - présentation de son métier dans 3 classes

04/04- Carnaval - défilé dans les rues et chants grâce au travail de Philippe Coulaud

auprès des enfants (merci à lui) 17/04 - permis piéton CE2 + certains CM1

17/04- sortie classes PS/MS/GS/CE1 - château de Langeais 18/04 - sortie classe CE2/CM1 - Tri des déchets et recyclage à côté de Loches 12/05 - CM piste routière 16/05 - Visite du Château de Langeais GS/CE2 Classes 5 et CE2/CM1 classe 6 20/05 - usépiades maternelles et 22/05 usépiades élémentaires 19/05 au 23/05 - classe découverte 03/06 intervention de l'infirmière chez les PS/GS sur l'hygiène et le corps

5/06 - Visite collège CM2

3.2 Bilan PPMS PPMS : Simulation le 03 février 2014. Un relais a été installé pour faciliter les communications téléphoniques entre les bâtiments élémentaire et maternelle. Les mallettes ont été ouvertes. Des piles étaient fondues ; d'autres ont été rachetées. Les deux postes radio fonctionnent. le matériel périmé a été remplacé.

4. Mairie - aménagement des locaux Merci pour l'achat du nouveau photocopieur en cours d'année qui est beaucoup plus performant et rapide. L'ancien tombait souvent en panne.

Le carm nous a donné 10 ordinateurs (plusieurs postes étaient inutilisables). La mairie a accepté le don. Ils seront mis en réseau à la rentrée prochaine.

Suite à la fermeture d'une classe, la classe 2 redevient la salle de motricité (l'école libère ainsi la salle de réunion à

côté de la salle des fêtes).

Suite au projet de réunion de la BCD (beaucoup de livres usés, anciens....) et de la bibliothèque municipale, l'actuelle BCD servira de salle des maîtres et de réunions, de garderie pour les enfants de maternelle (beaucoup d'enfants, la garderie devenant trop petite). Regroupement BCD/Bibliothèque : le conseil d'école vote son accord.

Les prêts fonctionneront sur le même principe qu'actuellement : - aide de parents bénévoles le mercredi matin et le lundi après-midi, - déplacement des enfants par demi-groupe pour toutes les classes - aide des bénévoles de la bibliothèque que nous remercions vivement. (beaucoup de travail : trier les livres de la BCD, les intégrer dans la bibliothèque avec enregistrement et affectation d'un code barre.....). L'intégration se fera au fur et à mesure. Appel lancé auprès de bénévoles pour aider à recouvrir les livres.

Garderie : modification de la facturation. Actuellement, la facturation a lieu au temps réel ce qui fait perdre beaucoup de temps aux agents qui ne sont pas disponibles pour les enfants.

2 modes de facturation seront proposés :

[-] occasionnels - achats de tickets à 2Euros10 (à acheter à l'avance par carnet de 10 tickets) : il sera demandé 1 ticket le matin et 1 ticket le soir avant 17h30 ou 2 tickets après 17h30 (lundi, mardi et jeudi).

Le vendredi ce sera en plus 1 ticket de 15h15 à 16h30.

[-] réguliers - abonnement par enfant : tous les matins (25Euros par mois), tous les soirs (35Euros par mois) ou tous les matins et soirs (45Euros par mois) indépendamment du nombre de semaines d'école par mois.

A chaque famille d'effectuer les calculs qui lui sont le plus favorable.

Pour les fréquentations occasionnelles : le prix du ticket est bien de 2.10

Mais

5. Bilan coopérative scolaire

Solde banque : 2991,30

solde caisse 80,90

Sur l'année : Recettes

Bénéfice photos : 785,00

Vente de crêpes / sablés : 946,00

Dons :

Apev 3000,00 (dont 1000 redistribué à la classe découverte)

Mariés 80,00

Cotisations parents 1325,00

Dépenses :

La classe découverte 600,00

Sorties scolaires 3044,00 (reste bus collège 80,00)

Assurance cotisation OCCE : 340,30

Ingrédients, petits matériels : 554,93

Téléthon : 25,00

Frais bancaires : 4,50 (6 par an)

Bilan du compte classe découverte.

Les manifestations des parents et APEV ont rapporté 3534 euros.

Le conseil d'école décide de reverser pour chaque enfant un chèque de 90 euros qui représente les actions des parents. Le reste du bénéfice sera gardé sur le compte pour un autre projet pédagogique.

Coût du voyage : 288 euros par enfant

Argent demandé aux familles : 150 euros par enfant

Coût final pour les familles : 60 euros

Bilan du séjour du point de vue pédagogique : très bénéfique pour les enfants que ce soit au niveau des apprentissages (le milieu montagnard) mais également au niveau de l'apprentissage de la vie en collectivité. L'association CP/CM a très bien fonctionné.

Merci aux accompagnateurs Samuel Frémont et Michel Diguët.

Compte rendu conseil d'école

Un DVD a été créé et sera présenté lors de la fête de l'école. Chaque enfant recevra un DVD.

6. Fête de l'école

Spectacle à 10 h 30 dans la cour des maternelles. Le portail sera ouvert à partir de 10h 00.

Le thème est « voyage dans le temps ». Nous remercions Philippe pour son travail.

Repas et kermesse organisés par l'APEV que nous remercions également - cela ne peut fonctionner sans l'aide de parents bénévoles.

Remise des livres par la commune à 15 h 30.

6. Questions diverses

Mme Legeay précise que les parents élus du conseil ont bien donné les questionnaires le mardi 10 juin mais malheureusement, ils n'ont été distribués que le vendredi (oubli de sa part). Toutes les remarques et questions ont tout de même été relevées et prises en compte jusqu'à ce soir 16 h 30.

Ecole

[-] Les moyens font-ils la sieste ? Il est proposé un temps calme en début d'année d'environ 30 minutes dans les classes sur des petits tapis. Le temps varie selon les besoins des enfants.

[-] Serait-il possible d'ouvrir le portail à 8 h 50 précises et 13 h 20 ? Il arrive effectivement que le portail soit ouvert avec 2 ou 3 minutes de retard mais il est parfois difficile de répondre au téléphone et de gérer les urgences. Tout se déroule en même temps. Les enseignants demandent à leur tour aux parents de faire preuve d'indulgence. Gérer une école c'est gérer de « l'humain » avec ses aléas.

[-] Surveillance des récréations : deux enseignants surveillent toujours les récréations.

[-] Certains parents font remarquer que des mots ne circulent pas dans une classe. Bien veiller à leur distribution. Les enseignants demandent également aux parents de signer les mots dans les cahiers car ils perdent beaucoup de temps à refaire passer systématiquement un deuxième mot de rappel et cela engendre des coûts (gaspillage papier).

[-] Jeux dangereux (foulard...). Nous n'avons pas cette année eu connaissance de ce genre de jeux de la part des enfants hormis dans une classe où le sujet a été abordé.

Mairie

[-] Restaurant scolaire : il est demandé de ne pas hacher les aliments des maternelles. Essentiel pour leur apprendre à mâcher.

[-] Il arrive que des problèmes de livraison entraînent des changements de menu, indépendamment de la volonté du cuisinier.

[-] Les parents, comme chaque année, sont invités à venir manger à la cantine pour se rendre compte de son fonctionnement.

[-] Voitures sur les trottoirs : plusieurs parents se plaignent des voitures qui se garent sur les trottoirs. Les enseignants déplorent également les voitures garées sur le passage piéton pour accéder à la salle des fêtes alors que des places sont disponibles dans la rue. Il sera mis des barrières amovibles à la rentrée prochaine.

La secrétaire de Séance, Mme Souverain Mme Legeay, Directrice